



MEETING DE L'EURE

-DIMANCHE 22 MARS 2026- Piscine de SAINT-MARCEL

TROIS CATEGORIES :

AVENIRS 3 & BENJAMINS - JUNIORS 1 - JUNIORS 2 & 3

PROGRAMME :

Ouverture 8 h 30 – Début 9 h 30

50 M PAPILLON.

50 M DOS.

50 M BRASSE

50 M N.L.

Ouverture 14 h 00 – Début 14 h 45

200 M 4 NAGES

FINALES 50 M PAPILLON (1 finale/catégorie d'âge)

FINALES 50 M DOS ". "

FINALES 50 M BRASSE ". "

FINALES 50 M N.L. ". "

RECOMPENSES : Une médaille aux trois premiers des finales et du 200 M 4 NAGES, par catégorie d'âge

Les Avenirs 3 (nés en 2015) seront classés avec les Benjamins

Les Juniors 3 (nés en 2006 & 2007) seront classés avec les Juniors 2

Un lot au vainqueur de chaque finale

REGLEMENT : **Trois épreuves maximum par nageur, le matin**

Pas de temps d'engagement, mais limitation à 250 nageurs maximum

Frais d'engagement : 3,50 € par épreuve

Engagements :

Sur EXTRANAT, pour le LUNDI 16 mars 2026, AVANT MINUIT

Règlement :

par virement bancaire ou par chèque (à envoyer au secrétariat départemental, Mme CRAMBERT)